

PROCES-VERBAL

**de la 64^{ème} Assemblée générale ordinaire
de l'Ordre neuchâtelois et jurassien de EXPERTsuisse**

**tenue jeudi 24 août 2023,
à l'hôtel-restaurant de La Croix Fédérale à Muriaux (JU)**

Le président, Benjamin Chapuis, ouvre la séance à 18h40 en saluant tous les membres présents et en particulier,

M. Joachim Beil, responsable d'EXPERTsuisse pour la Suisse romande.

Dans son allocution introductive, le président rappelle brièvement les dispositions statutaires sur les votes.

Chaque membre ordinaire, individuel ou entreprise, dispose d'une voix, tandis que les collaborateurs spécialisés, les alumni et les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote. Les décisions se prennent à la majorité des membres présents.

Le protocole de l'Assemblée générale sera tenu par Jean-Philippe Kohler.

L'Assemblée désigne Serge Laville et Sacha Lehmann comme scrutateurs.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour proposé dans l'invitation du 22 juin 2023, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Approbation du PV de la 63^{ème} assemblée générale ordinaire du 9 juin 2022
3. Admissions, démissions et exclusions des membres
4. Rapport annuel
 - 4.1. Rapport d'activité du président
 - 4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2022/2023
5. Le mot du Président
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes annuels
8. Décharge aux membres du comité
9. Approbation du budget 2023/2024
10. Nominations statutaires
 - du comité
 - des auditeurs des comptes
11. Divers et propositions individuelles

Il est accepté sans modification.

1. PRESENCES

Sont présents :

Joachim Beil (invité)

Marie-France Aubry-Baume, Guillaume Bandelier, Luc Baume, Thierry Beausire, Corinne Beyeler, Yann Bieli, Laurence Borer, Benjamin Chapuis, Roberto Di Grazia, Loïc Erard, Joël Etique, Benoît Froidevaux, Claude Gaberell, Philippe Godet, Olivier Hostettler, Yoshi Hrdina, Olivier Jeanneret, László Kelemen, Jean-Philippe Kohler, Patrick Kolonovics, Serge Laville, Sacha Lehmann, Rio Leuba, Florian Ludi, Joane Meyrat, Lionel Péquignot, Daniele Raffaele, Valérie Reymond Benetazzo, Pierre-Alain Rickli, Aude Saunier Bregnard, Lucien Schaller.

ainsi que les sociétés :

BDO SA ; Brunner & Associés SA ; Cabinet d'audit Leitenberg & Associés SA ; CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA ; Expertis Fiduciaire SA ; FDA Fiduciaire S.A ; FIDAG Audit SA ; FIDAG Jura SA ; Fiduciaire Leitenberg & Associés SA ; Fiduciaire Y. Lanoir & Cie SA ; Fiduconsult Acta SA ; FSK Audit SA ; Reymond Jeanneret SA ; Vigilis SA.

Sont excusés :

Sylvène Aeschlimann, Jean-Fred Antonioli, Vincent Bernasconi, Fabrice Beuchat, Thierry Beuret, François Burgat, Claude A. Burgdorfer, Isabelle Chuat, Alain Crevoiserat, Bernard Cuhe, Daniel de Vries Reilingh, Patrick Dos Reis, Xavier Durini, Manuela Erard, Mélanie Erbz-Zimet, Volkan Erceylan, André Figueiredo, Stefan Forino, Thibaut Franchini, Cynthia Frei, Célien Girardin, Alain Guillaume, Damien Haldimann, Christophe Isaak, Vincent Jeanneret, Florence Jolidon, Aude Joly, Zozan Kulusari, Tiffany Kuntzer, Elodie Langenegger, Ken Lehmann, Sonia Mathez, Sandra Menoud, Eric Monard, Florian Montandon, Pierre Nikolic, Angela Parisi, Fabien Perrinjaquet, Stefano Ponta, Jacques Rais, Damien Schaller, Olivier Schaller, Frédéric Schneider, Roland Schweizer, Laure Siegenthaler, Veronica Ultreras Sanchez, Mégane Vallat, Pierre Wyss, Felipe Zoccolillo.

Le président remercie tous les membres présents.

2. APPROBATION DU PV DE LA 63^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2022 a été envoyé à tous les membres de l'ordre, par courrier électronique du 22 juin 2023.

Personne n'en demande la lecture. Il est accepté tel que rédigé, en prenant note toutefois que le nom d'Aude Joly, notre ancienne présidente, aurait dû figurer dans la liste des personnes excusées.

A ce propos, Benjamin Chapuis insiste sur l'importance de s'inscrire ou de s'excuser via le lien électronique fourni dans chaque invitation ; et surtout de porter présence aux événements auxquels on est inscrit.

Face au nombre sans cesse croissant de ce type de défections, le comité a décidé de facturer une participation de Fr. 50.- à ceux que n'auront pas annulé leur inscription 48 heures à l'avance. Les montants ainsi perçus seront affectés à une œuvre de bienfaisance.

L'assemblée accepte le procès-verbal de l'AG du 9 juin 2022 à l'unanimité. Le président adresse ses remerciements à son auteur.

3. ADMISSIONS, DEMISSIONS ET EXCLUSIONS DES MEMBRES

L'état au 1^{er} juillet 2023 des membres, répartis par catégories, se présente comme suit :

- 18 entreprises membres ;
- 93 experts – membres individuels ;
- 85 collaborateurs spécialisés – membres individuels ;
- 30 alumni ;

Soit, par rapport à l'état au 1^{er} juillet 2022,

- une diminution de :

1 experts-membre individuel ;

- et une augmentation de :

1 entreprise membre, Reymond Jeanneret SA à St-Blaise, à laquelle le président souhaite une cordiale bienvenue.

4. RAPPORT ANNUEL

4.1. Rapport d'activité du président

En ligne avec sa mission, notre section a déployé, cette année encore, une activité intense, dont le président relève les événements principaux :

Cinq à sept

- le « 5 à 7 » du 8 juin 2022 : « La fraude fiscale, un peu d'histoire et de débat », par le Prof. Yves Noël, de l'Université de Lausanne ;
- le « 5 à 7 » du 5 octobre 2022 : « Les normes RPC in situ », en partenariat avec la Fondation Swiss GAAP RPC et Swico, par MM. Reto Eberle et Vincent Dousse ;
- le « 5 à 7 » du 8 juin 2023, « Le nouveau droit des successions – Questions choisies dans le cadre d'une transmission d'entreprise », animé par Me Hélène Ecoutin-Dupuy, avocate chez Etude NVLE à Neuchâtel et par Me Alain Pessoto, notaire et avocat chez Etude Blandenier-Montfort-Pessoto ;

Séminaires fiscaux

- le séminaire fiscal neuchâtelois du 24 janvier 2023, organisé en collaboration avec Fiduciaire Suisse et OREF sous la direction de Sacha Lehmann ;
- le séminaire fiscal jurassien du 9 février 2023, également en collaboration avec Fiduciaire Suisse et OREF, sous la responsabilité de Joël Etique et Jean-Philippe Kohler ;

Relation avec notre écosystème

- la rencontre avec nos collègues français de l'Ordre des Experts-comptables de la région Bourgogne-Franche-Comté, sous le thème « Comprendre les éléments clés du monde professionnel de chaque pays », du 25 novembre 2022 ;
- les actions de prévention contre le surendettement des entreprises, en collaboration avec la CNCI, l'UNAM et la RCNE.

Une information plus détaillée et plus exhaustive des activités déployées durant l'année écoulée peut être consultée dans le rapport présidentiel du 22 juin 2023, envoyé avec l'invitation à la présente assemblée générale.

Un ordre (ONJEC) qui s'engage ! Tel est le leitmotiv du président, mais aussi un grand sujet de satisfaction.

Il relève tout particulièrement l'engagement de Yoshi Hrdina, de Fidag Jura, qui a rejoint le tout nouveau le young EXPERTsuisse Board mis en place par Expertsuisse.

Il relève également l'engagement des membres du comité, en particulier de Philippe Godet, membre de la commission d'éthique, de Roberto Di Gracia, responsable du module audit dans la formation d'expert-comptable, des organisateurs des séminaires fiscaux et ceux des 5 à 7 ; auxquels nous ajouterons Benjamin Chapuis, grand ordonnateur du système, mais qui en outre, représente l'Ordre au Comité national (Vorstand) et auprès de la Commission des membres.

Le Président profite de ce point à l'ordre du jour pour remercier vivement tous ceux et celles qui s'engagent pour la profession.

4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2022/2023

Les états financiers 2022/2023 ont, eux aussi, été transmis à tous les membres par le même courrier électronique du 22 juin 2023.

Succinctement résumés, le rapport du trésorier se présente comme suit :

- Compte de résultat

Total des produits d'exploitation	Fr.	32'071.00
Total des charges d'exploitation	Fr.	<u>- 40'353.45</u>
Résultat d'exploitation	Fr.	- 8'281.45
Résultat financier	Fr.	<u>52.85</u>
Résultat ordinaire de l'exercice	Fr.	- 8'228.60
Autres produits (utilisation provision)	Fr.	<u>5'000.00</u>
Résultat de l'exercice	Fr.	<u>- 3'228.60</u>

- Bilan

Total des actifs	Fr.	118'099.80
Total des dettes à CT et LT	Fr.	<u>- 21'883.75</u>
Total des fonds propres	Fr.	<u>96'216.05</u>

Aucune question n'est adressée à M. Joël Etique, trésorier, qui est vivement remercié pour son travail.

5. LE MOT DU PRESIDENT

Dans son message, Benjamin Chapuis évoque différents projets en cours de réalisation :

- Développer la visibilité de l'ordre par le soutien ou l'animation d'évènements d'associations proches des entreprises, et par la présence sur les réseaux sociaux (notamment LinkedIn) ;
- Poursuivre la collaboration avec d'autres sections d'EXPERTsuisse, avec nos voisins et amis français, et d'autres professions (avocats ou notaires) neuchâteloises et jurassiennes ;
- Rappeler des multiples avantages à être membre d'EXPERTsuisse et de l'ONJEC (séminaires appropriés, ouvrages professionnels, voire rabais de flotte automobile, etc...).
- Rapporter auprès des administrations cantonales, voire même du pouvoir politique de nos deux cantons, les demandes et attentes de la profession.

Le Président conclut en soulignant que l'ONJEC est à l'écoute de ses membres.

Toutes les propositions et/ou sujets de réflexions seront bienvenus.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Etabli sur la base d'un examen succinct selon la NAS 910, le rapport sur des comptes annuels 2022, daté du 22 juin 2023 et signé par Laure Siegenthaler et Serge Laville, est exempt de toute réserve et de toute remarque.

Les deux auditeurs sont vivement remerciés pour leur travail.

7. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, le rapport et les comptes annuels 2022/2023.

8. DECHARGE AUX MEMBRES DU COMITE

C'est avec la même unanimité qu'elle donne décharge aux membres du comité.

9. APPROBATION DU BUDGET 2023/2024

Ce budget, lui aussi envoyé par courrier électronique avec l'invitation, peut être résumé comme suit :

Total des produits		Fr.	29'000.—
Frais d'administration, assemblées et conférences	Fr.	27'500.--	
Publicité pour entreprise membres	Fr.	8'500.—	
Fourn. d'interprétations techniques d'intérêt général	Fr.	3'000.—	
Participation à l'acquisition d'ouvrages spécialisés	Fr.	500.--	<u>Fr. -39'500.—</u>
Résultat d'exploitation	Fr.	-10'500.--	
Charges financières	Fr.	<u>-50.—</u>	
Excédent net de charges	Fr.	<u>-10'550.--</u>	

En complément à la présentation de ce budget, le président relève principalement, que le niveau des recettes a pu être préservé, et ceci pour les quatre prochaines années, dans le cadre des difficiles discussions menées sur la nouvelle répartition des ressources entre la faîtière d'Expertsuisse et les ordres.

L'assemblée prend acte de l'information avec satisfaction et accepte le budget 2023/2024, à l'unanimité.

10. NOMINATIONS STATUTAIRES

Election du comité

Parmi les sept membres du comité, deux d'entre eux ont exprimé le désir de ne pas poursuivre leur mandat. Il s'agit de Joël Etique, caissier et de Jean-Philippe Kohler, rédacteur du procès-verbal.

Tous deux sont chaleureusement remerciés par le président et applaudis par l'assemblée.

A chaque remplacement d'un membre du comité, un appel est lancé à l'ensemble des membres de l'Ordre, pour permettre à tous les intéressés de proposer leur candidature. Tel a été une fois encore le processus suivi pour ces nominations.

C'est avec grand plaisir que le comité propose l'élection de Valérie Reymond Benetazzo, et de Loïc Erard.

C'est à l'unanimité que l'assemblée élit Valérie Reymond Benetazzo et Loïc Erard, et réélit les autres membres en fonction, pour la durée statutaire de deux ans, comme membres du comité.

Le nouveau comité se composera ainsi :

Benjamin Chapuis, président

Olivier Hostettler, vice-président

Loïc Erard, caissier

Valérie Reymond Benetazzo,

Roberto Di Grazia,

Sacha Lehmann, membres.

Election des auditeurs des comptes

Laure Siegenthaler et Serge Laville ayant tous les deux accepté un renouvellement de mandat, c'est à l'unanimité qu'ils sont reconduits dans leur fonction, pour une nouvelle période de deux ans.

11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Invité à donner en quelques mots sa vision sur les défis que la profession doit relever, Joachim Beil signale les initiatives d'Expertsuisse en matière de durabilité (pertinence de la certification), de relève (jeunesse et diversité), et de certification (sur des domaines de compétences particuliers).

Joachim Beil est applaudi pour ses propos et remercié pour sa fidèle participation à notre AG.

Pas de propositions ou remarques formulées par l'assemblée, à l'invitation du président. mais des remerciements chaleureux et des applaudissements nourris adressés à Benjamin Chapuis, pour son enthousiasme, son dynamisme, et la qualité des activités déployées.

Le président peut ainsi conclure cette 64^e Assemblée générale, non sans rappeler les deux prochains rendez-vous avec l'ONJEC ; à savoir

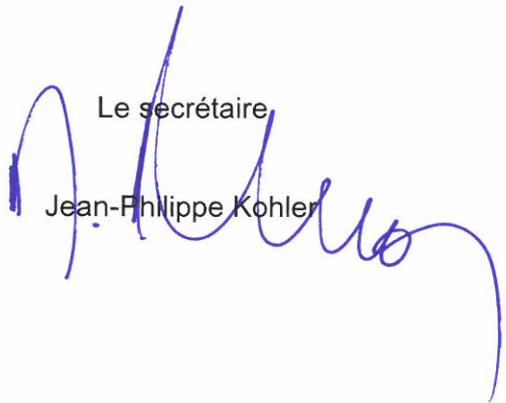
- le prochain « 5 à 7 » du 10 octobre 2022 sur le « Développement durable - Enjeux et opportunités pour les fiduciaires » ;
- la deuxième rencontre franco-suisse du 21 novembre 2023. « 5 à 7 »

Il est 19h10.

La séance sera suivie d'un agréable repas.

Le secrétaire

Jean-Philippe Kohler



Neuchâtel, le 27 octobre 2023